

482 Rappel de renvoi « voir » - Subdivision chronologique (R)

Premier indicateur

Non défini

∅ Non défini

Second indicateur

Non défini

∅ Non défini

Codes de sous-zones

‡i	Information sur la relation (R)	‡y	Subdivision chronologique (R)
‡v	Subdivision de forme (R)	‡z	Subdivision géographique (R)
‡w	Sous-zone de contrôle (NR)	‡4	Relation (R)
	/0 Relation particulière	‡5	Institution à laquelle s'applique la zone (R)
	/1 Restriction de l'utilisation du rappel	‡6	Liaison (NR)
	/2 Forme antérieure de la vedette	‡7	<u>Provenance des données</u> (R)
	/3 Affichage du renvoi	‡8	Numéro de liaison de zone et de séquence (R)
‡x	Subdivision générale (R)		

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme le rappel d'un renvoi « voir de » d'une subdivision chronologique. Elle est utilisée dans une notice de vedette établie ou dans une notice de vedette et de subdivision établies pour produire un rappel de renvoi « voir de » à partir d'une subdivision chronologique non utilisée à une vedette établie.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

La plupart des désignateurs de contenu définis pour la zone 482 sont les mêmes que ceux qui sont définis pour les zones 182 (Vedette – Subdivision chronologique), 582 (Rappel de renvoi « voir aussi » – Subdivision chronologique) et 782 (Liaison des vedettes établies – Subdivision chronologique).

La section *X82 Subdivisions chronologiques – Renseignements généraux* renferme des lignes directrices, une description et des conventions d'entrée des données pour les désignateurs de contenu communs à ces zones.

La section *Rappels et renvois – Renseignements généraux* renferme les lignes directrices pour l'application des sous-zones ‡w (Sous-zone de contrôle) et ‡i (Information sur la relation) et ‡4 (Relation) dans la zone 482.

■ EXEMPLES

182 ∅∅‡yca. 30-600 (Église primitive)
 482 ∅∅‡yDébut de l'Église, ca. 30-600

[Page blanche]